



## Les initiatives communales primées deux fois au concours « J'aime ma commune » par les lecteurs et internautes de la DH - Les Sports

De novembre à décembre 2020, le quotidien la Dernière Heure – Les Sports et son partenaire AXA organisaient, la 2<sup>ème</sup> édition du concours « **J'aime ma commune** ».

L'objectif est de mettre en avant les petits et grands projets locaux, positifs et originaux, qui contribuent à faire rayonner les communes bruxelloises et wallonnes.

5 catégories étaient en lice : le soutien au commerce local, la culture & le patrimoine, le sport, la mobilité & l'environnement, les seniors.

Dans chaque catégorie, les lecteurs et internautes étaient invités à voter pour le projet qu'ils estimaient le plus enthousiasmant.

En septembre 2020, les communes avaient été invitées à proposer des projets. Le Collège de Woluwe-Saint-Lambert a choisi de présenter une initiative dans la catégorie « sport » et une dans la catégorie « mobilité & environnement ». Les deux dossiers ont été retenus par le comité de sélection du média pour participer au vote final et... **tous les deux ont été primés par les lecteurs et les internautes !**

Signalons que 181 dossiers ont été introduits par des municipalités bruxelloises et wallonnes, 12 projets par thématique, soit 60, ont été sélectionnés et soumis au vote.

### Premier Prix en catégorie « SPORT »



**Le projet « Sport sur ordonnance » a rencontré un franc succès puisqu'il a reçu le premier prix dans la catégorie « sport »**

**Woluwe-Saint-Lambert est, en effet, la 1<sup>ère</sup> commune bruxelloise à adhérer au projet « Sport sur ordonnance »** qui incite les médecins généralistes à prescrire une reprise d'activité sportive encadrée et adaptée pour prévenir le développement de certaines pathologies comme le diabète, l'hypertension, l'obésité, l'arthrose ou encore les maladies cardiovasculaires. Des maladies que la sédentarité aggrave et qui peuvent, au contraire, évoluer favorablement grâce à la pratique d'une activité physique régulière.

**Le Bourgmestre Olivier Maingain, Isabelle Molenberg, première échevine, chargée de la famille, des seniors et de la santé et Eric Bott, échevin des sports,** ont unis leurs compétences pour promouvoir cette initiative. Ils ont signé, en juin 2020, une charte d'adhésion au projet « Sport sur

ordonnance », auquel Woluwe-Saint-Lambert est la seule commune bruxelloise à adhérer. Ce projet devait être lancé dès l'automne 2020, mais il est en suspens en raison de la fermeture des centres sportifs. Il sera rapidement mis en place dès que la situation le permettra.

- Une équipe d'éducateurs physiques et de kinésithérapeutes, travaillant au sein des infrastructures sportives communales, va bénéficier d'une formation spécifique donnée par l'asbl « Sport sur ordonnance » qui leur permette d'encadrer les participants à ce programme de remise en forme.
- Le projet sera présenté aux médecins généralistes qui pratiquent sur le territoire communal. L'adhésion du monde médical étant essentielle pour le succès de l'opération.



- Dès que les centres sportifs reprendront leurs activités, les patients pourront bénéficier d'une prescription médicale proposant la participation à des programmes de remise en forme adaptés à leur pathologie. Ceux-ci se dérouleront au centre sportif du Poséidon, en séance collective de maximum 15 participants, à raison d'une fois par semaine pendant minimum trois mois. A la fin du programme, les bénéficiaires seront orientés vers des associations ou des clubs sportifs locaux afin de leur permettre de poursuivre une activité physique régulière.

► Signature de la charte « **Sport sur ordonnance** »

### 3<sup>e</sup> Prix dans la catégorie MOBILITE & ENVIRONNEMENT



Le second dossier introduit était la **prime proposée aux personnes ou aux ménages domiciliés dans la commune, qui décident d'abandonner l'usage de leur voiture ou de leur seconde voiture.**

Ce projet est classé 3<sup>ème</sup> dans la catégorie « mobilité et environnement »

Créée en 2019 à l'initiative du bourgmestre Olivier Maingain et de Gregory Matgen, échevin de la mobilité et de l'environnement, cette prime est aussi une première en Région bruxelloise.

## L'objectif est triple

- ▶ Un objectif environnemental, visant à encourager et à soutenir les modes de déplacement moins polluants ;
- ▶ Une amélioration de la mobilité, en diminuant le nombre de voitures par ménage, on diminue les problèmes de mobilité et de stationnement dans les quartiers ;
- ▶ Une action économique en faveur des familles qui viennent s'installer à Woluwe-Saint-Lambert afin de profiter de ses nombreux atouts, et qui décident de renoncer à un véhicule pour financer leurs projets.

La prime d'un montant total maximal de 1.750€ est échelonnée sur 5 ans avec le paiement de montants progressifs. Le ménage ne peut, en effet, bénéficier de la totalité du montant de la prime que s'il reste domicilié au moins 5 ans à Woluwe-Saint-Lambert et reste dans les conditions d'octroi.

Une majoration de 250€ (50€/an) est octroyée si le véhicule est détruit et donc non revendu.

- 100 € la 1<sup>re</sup> année, majorés de 50 € en cas de destruction du véhicule ;
- 200 € la 2<sup>e</sup> année, majorés de 50 euros en cas de destruction du véhicule ;
- 300 € la 3<sup>e</sup> année, majorés de 50 € en cas de destruction du véhicule ;
- 400 € la 4<sup>e</sup> année, majorés de 50 € en cas de destruction du véhicule ;
- 500 € la 5<sup>e</sup> année, majorés de 50 € en cas de destruction du véhicule.

La prime est octroyée à toute personne domiciliée à Woluwe-Saint-Lambert qui fait radier la plaque d'un véhicule dont il est propriétaire depuis au moins 1 an (véhicules de catégorie M1 de type AA, AB, AC, AD, AE, AF telles que définies par la DIV, à l'exception des voitures de société ou en leasing/renting.) Informations sur la prime : [site.woluwe1200.be](http://site.woluwe1200.be) > page primes > brochure primes

**Depuis la création de la prime, en avril 2019, ce ne ont pas moins de 137 primes (dont 12 majorées pour destruction du véhicule) qui ont été attribuées, preuve du succès de cette initiative !**

